

34

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE***Séance du 18 mai 2006 à 20 Heures**Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER**Nombre de membres en exercice : 15**Nombre de membres présents : 14***Présents :**

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI - WAGNER(suppléant)
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY	- Mme LEMBERGER
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- GUILHEM	- WEISBECKER - SCHNEIDER(suppléant)
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- MME FISCHER	- TROG - BASTIAN(suppléant)

Invités :*MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.***Excusés :** *MM APPRILL, WALTER et**MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.***4) Pôle d'Excellence Rurale :**

- Sous programme – Géothermie profonde.
- Opération – Equipement des forages Héliions II et III.
- Consultation d'entreprises pour : Diagnostic des Puits et pré-étude de faisabilité.

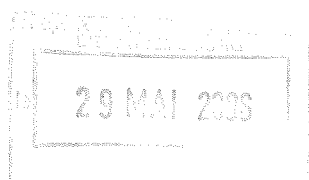
Le Président informe que la Communauté de Communes a participé au dépôt d'un dossier en vue d'obtenir le label « Pôle d'Excellence Rurale » sur le thème Energies Renouvelable en Alsace du Nord.

Le sous-projet 6a sous Maître d'Ouvrage de la Communauté de Communes de Pechelbronn prévoit la valorisation de l'Energie Géothermale de nos deux forages Héliions II et Héliions III.

Il s'agit d'équiper les deux forages en vue de pouvoir utiliser l'eau et les calories selon les règles d'aujourd'hui liées à l'environnement.

Le coût de l'opération est estimé à **1.500.000 €**

Soit **100.000 €** (pour les études préalables) et **1.400.000 €** (pour les travaux)



Le montage financier présenté est le suivant :

- ETAT (au titre du PER) :	180.000 €
- Conseil Régional :	480.000 €
- Conseil Général :	400.000 €
-Communauté de Communes de Pechelbronn :	440.000 €

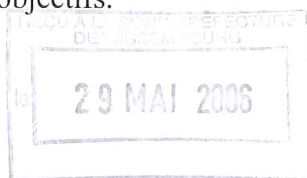
Le sous projet 6b sous Maître d'Ouvrage GEIE Exploitation Minière de la Chaleur, concerne la valorisation de l'énergie géothermale de SOULTZ / KUTZENHAUSEN, avec la participation éventuelle des Communauté de Communes de Pechelbronn et du Soultzerland.

Un courrier de la préfecture du Bas-Rhin nous informe que la DDR (Dotation de Développement Rural) peut financer les Projets d'Excellence Rurale.

Par ailleurs, la Préfecture nous demande de déposer un dossier DDR sur la base de la part demandée à l'Etat pour le PER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve le dépôt du dossier PER.
- Approuve le projet d'équipement des forages Hélios II et III, nécessaires au projet Jardin des Brumes.
- Demande au Président de faire réaliser en 2006 les études pré-opérationnelles nécessaires.
- Demande au Président à solliciter les subventions éligibles.
- Autorise le Président à signer tout acte nécessaire à l'atteinte de ces objectifs.



Pour extrait, certifié conforme
MERKWILLER – PECHELBRONN, le 22 mai 2006
Délibération, exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi n° 82-623
du 22 juillet 1982.

Le président
Armand BRACONNIER

